



Protocole d'urgence - Environnement : Froid extrême

La température extrêmement froide de l'air, combinée au refroidissement éolien, peut entraîner un risque important d'engelures et d'hypothermie.

Être bien préparée

1. Suivre les alertes météorologiques de froid extrême en vigueur.
2. Identifier des lieux intérieurs chauffés où peuvent se tenir les activités.
3. S'assurer que les participant·es et les membres du personnel portent des vêtements adaptés à la température et aux activités.
4. S'il y a un appareil de chauffage à combustible à l'intérieur d'un bâtiment (poêle, fournaise à bois, au gaz ou aux granules), s'assurer que le bâtiment est muni d'avertisseurs de monoxyde de carbone et qu'ils fonctionnent bien.
5. Préparer un plan B en cas de panne de courant prolongée. Identifier un refuge de secours pour déplacer les participant·es à l'extérieur du site et prévoir un moyen de transport le cas échéant.

En situation d'urgence

1. Aviser un·e responsable du site de la situation.
2. Limiter les sorties à l'extérieur et éviter de s'exposer au froid de manière prolongée. Consulter les **protocoles** *Engelure* ou *Hypothermie* au besoin.
3. Ne jamais utiliser à l'intérieur d'un bâtiment une source de chauffage conçue pour l'extérieur et fonctionnant avec un combustible comme le gaz propane, même avec une fenêtre ouverte.
4. Si des personnes présentent des symptômes d'intoxication au monoxyde de carbone, communiquer avec le 9-1-1 et évacuer le bâtiment.
5. Si nécessaire, mettre à exécution le **protocole d'évacuation de site**. Au besoin, mettre à exécution le **protocole de gestion de crise**.

Après l'intervention

1. Attendre d'avoir obtenu l'autorisation d'une responsable ou des autorités avant de reprendre les activités extérieures.
2. Si le site a dû être évacué ou que des personnes ont été incommodées par le froid, remplir un rapport d'incident ou d'accident.
3. Mettre à exécution le *protocole de retour sur l'évènement*.

